

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS



COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2020

Convocations envoyées le mercredi 28 octobre 2020

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Nombre de Conseillers présents : 53

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Florian HEMME, Conseiller Municipal est désigné Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 h 00.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2020.

* * *

- 20_11_09_001 -

DETERMINATION DES MODALITES D'ORGANISATION DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFERENCE - MODIFICATIF.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- APPROUVE les modifications des modalités d'organisation de la séance du Conseil Municipal en visioconférence.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_002 -

VOEÙ RELATIF A LA LIGNE B DU TRAMWAY RELIAN LA RICHE A CHAMBRAY-LES-TOURS.

Rapporteur : Monsieur Christophe BOULANGER, conseiller municipal

Le Conseil

- SOUHAITE que Tours Métropole Val de Loire et le SMT intègrent au projet de la deuxième ligne du tramway sa proposition de tracé, notamment :

- o en positionnant le tramway au cœur de la ZAC Beaumont-Chauveau afin de mieux desservir ce nouveau quartier ;

- o en lui faisant emprunter le tronçon existant sur la ligne A entre la place Jean Jaurès et la gare, afin de conserver les arbres remarquables et iconiques de notre paysage urbain situés sur le boulevard Heurteloup ;

- SOUHAITE que Tours Métropole Val de Loire lance un plan de circulation à l'échelle du territoire métropolitain afin d'appréhender l'ensemble des flux de mobilité et les réorganiser en tenant compte de tous les besoins : flux de circulation générale, modes actifs avec la prise en compte du schéma cyclable et les dessertes de transports en commun ;

- Les citoyens soient très étroitement associés à la définition des projets connexes emblématiques en se basant sur les usages des lieux, les impératifs de végétalisation et de mise en valeur du patrimoine ;

- La place Jean Jaurès fasse l'objet d'une attention particulière imbriquant étude des usages, ateliers avec les habitants, travail d'architectes et choix concerté de l'aménagement final.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 4 (B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 7 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard)

- 20_11_09_003 -

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - APPROBATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

Le groupe « Tours nous Rassemble » a déposé quatre amendements rapportés par Mme Marion CABANNE, portant sur les articles suivants du règlement intérieur :

Amendement 1 relatif à l'article 8

Avis favorables : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 43 (Rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche)

Rejeté.

Amendement 2 relatif à l'article 15-2

Avis favorables : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 43 (Rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche)

Rejeté

Amendement 3 relatif à l'article 22

Avis favorables : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 43 (Rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche)
Rejeté.

Amendement 4 relatif à l'article 24

Avis favorables : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 43 (Rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche)
Rejeté.

Le règlement est adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Avis contraires : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

- 20_11_09_004 -

COMMISSIONS MUNICIPALES - DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- APPROUVE la création de 7 commissions municipales comportant 15 membres chacune,

- DIT que le nombre de membres sera augmenté afin que chaque élu non-inscrit participe à chacune des commissions.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_005 -

DETERMINATION DES MOYENS ATTRIBUES AUX GROUPES D'ELUS DE LA VILLE DE TOURS - MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS OU D'ASSISTANCE AUX PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- DECIDE que les crédits affectés au fonctionnement des groupes d'élus du Conseil Municipal relatifs d'une part à la prise en charge des frais de documentation, de courrier et de télécommunication et d'autre part, aux dépenses de personnel s'élèvent chaque année à 25% au plus du montant total des indemnités versées aux membre du conseil municipal, de porter à 4 collaborateurs le nombre de collaborateurs de groupe d'élus,

- PRECISE que les dépenses relatives à la prise en charge des frais de documentation, de courrier et de télécommunication correspondant chaque année au plus à 5% du total des indemnités versées aux membres du Conseil municipal seront plafonnées à 38 500 € annuel et réparties de la façon suivante entre les groupes constitués :

- 43/55^{ème} de l'enveloppe ramenée à 26 000€ pour le groupe majoritaire, soit un reste à répartir entre les groupes minoritaires à la proportionnelle des sièges obtenus de 4 100 €,
- 7/55^{ème} de l'enveloppe pour le groupe Tours nous rassemble à laquelle s'ajoute 7/11^{ème} du reste à répartir, soit 7 509 €,
- 4/55^{ème} de l'enveloppe pour le groupe Les Progressistes à laquelle s'ajoute 4/11^{ème} du reste à répartir, soit 4 291 €.

- PRECISE les dépenses relatives au coût du personnel affecté aux groupes d'élus correspondant chaque année au plus à 20% du total des indemnités versées aux membres du Conseil municipal seront plafonnées à 165 000 € annuel et réparties de la façon suivante entre les groupes constitués :

- 43/55^{ème} de l'enveloppe ramenée à 2/3 de l'enveloppe pour le groupe majoritaire, soit 110 000 €, soit un reste à répartir entre les groupes minoritaires à la proportionnelle des sièges obtenus de 19 000 €,
- 7/55^{ème} de l'enveloppe pour le groupe Tours non rassemble à laquelle s'ajoute 7/11^{ème} du reste à répartir, soit 33 091 €,
- 4/55^{ème} de l'enveloppe pour le groupe Les progressistes à laquelle s'ajoute 4/11^{ème} du reste à répartir, soit 18 909 €.

- PRECISE que ces enveloppes sont fixes et dans la limite du pourcentage maximum des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal l'année précédente,

- DECIDE de rembourser les frais engagés par les élus municipaux pour les gardes d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou à celles qui ont besoin d'une assistance personnelle à leur domicile, pour les réunions suivantes et dans la limite maximum du nombre d'heure par réunion et par jour selon les modalités suivantes :

- Aux séances plénières du Conseil Municipal dans la limite de 8 heures maximum ;
- Aux réunions des commissions, instituées par délibération du Conseil Municipal, dont le conseiller est membre, dans la limite de 3 heures maximum ;
- Aux réunions des commissions de la commande publique (commission d'appel d'offres et jury de concours, commission consultative d'examen des offres, commission de concession de services ou de travaux, commission de concession d'aménagement permanente), dans la limite de 4 heures maximum ;
- Aux réunions des organismes extérieurs où le conseiller municipal a été désigné pour représenter la Ville dans la limite de 3 heures maximum.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_006 -

PROJET DE CENTRE MEDICAL - ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC PRO SANTE CENTRE VAL DE LOIRE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE
Rapporteur : Madame Cathy MUNSCH-MASSET, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le projet de création d'un centre de santé sur la Ville,

- APPROUVE l'adhésion au groupement d'intérêt public Pro Santé Centre Val de Loire et intégrer le collège des collectivités,

- DESIGNER Emmanuel DENIS pour représenter la Ville au sein du groupement,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 7 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard)

- 20_11_09_007 -

SUBVENTIONS AUX CENTRES SOCIAUX/ESPACES DE VIE SOCIALE - ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES

Rapporteur : Madame Cathy MUNSCH-MASSET, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'attribution de subventions complémentaires aux Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale de la Ville pour un montant total de 47 006 euros, répartis comme suit :

- Vivre Ensemble aux Rives du Cher : 3 400 €
- Pluriel(le)s (Sanitas) : 12 000 €
- Léo Lagrange Gentiana (Europe) : 3 100 €
- Centre Social Maryse Bastié : 5 000 €
- Association Courteline (Bords de Loire) : 5 000 €
- Espace de Vie Sociale Rochepinard –Ligue de l'Enseignement 37 : 3 500 €
- Maison pour tous (Fontaines) – Ligue de l'Enseignement 37 : 15 006 €.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_008 -

DENOMINATION DE LIEU PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Christophe DUPIN, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la dénomination de la rue Hélène FOURNIER,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_009 -

BIBLIOTHÈQUES - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN PORTAIL COMMUN DE RESSOURCES NUMERIQUES AU SEIN DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DU DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE - AVENANT N 1

Rapporteur : Monsieur Christophe DUPIN, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE le partage de la prise en charge coûts supplémentaires induits par l'épidémie de COVID et le confinement qui s'en est suivi,

- DECIDE une participation financière exceptionnelle à hauteur 4 800 € en supplément de sa contribution de 13 969,80 définie par la convention bipartite du 5 octobre 2018 relative au portail commun de ressources numérique Nom@de.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_010 -

ORGANISMES DIVERS - DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Christophe DUPIN, adjoint au maire

Le Conseil

- DESIGNER les représentants des partenaires au sein Conseil d'exploitation de la Régie autonome du Grand Théâtre comme suit :

- pour le Conseil régional de Centre Val de Loire :

Titulaire : Jean-Patrick GILLE

Suppléant : Sabrina HAMADI

- pour le Ministère de la Culture :
Titulaire : Fabrice MORIO
Suppléant : Jérôme BLOCH

- pour le Conseil départemental d'Indre-et-Loire :
Titulaire : Céline BALLESTEROS
Suppléant : Thomas GELFI

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_011 -

DISPOSITIF PROJET DE JEUNES ENVIE D'AGIR - CONVENTION

Rapporteur : Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la conclusion d'une convention de partenariat entre la Ville de Tours et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale d'Indre et Loire définissant les modalités du dispositif « Envie d'Agir-Projets jeunes ».

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_012 -

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LA VILLE DE TOURS RELATIVE AU FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT DES QUATRE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS POUR L'ANNEE 2020 ET 2021

Rapporteur : Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE le renouvellement du financement des quatre Relais Assistants Maternels de la Ville de Tours par le Conseil Départemental d'Indre et Loire pour les années 2020 et 2021.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_013 -

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LA VILLE DE TOURS RELATIVE AU FINANCEMENT DES PLACES D'INSERTION ET AUX PLACES RESERVEES POUR LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP POUR L'ANNEE 2020

Rapporteur : Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE le renouvellement des modalités de financement des places d'insertion et des places réservées aux enfants porteur de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Tours, pour l'année 2020, par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_014 -

STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISE DES INFRACTIONS (ANTAI)

Rapporteur : Madame Armelle GALLOT-LAVALLEE, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE le renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre du forfait post stationnement (FPS) avec l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) et précise que cette convention est signée pour une durée de 3 ans.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 7 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard)

- 20_11_09_015 -

ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES - RAPPORT 2019 - TOURS EVENEMENTS - SOCIETE DE GESTION DU MARCHÉ DE GROS - LIGERIS - SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE - POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES - TOURS VAL DE LOIRE TOURISME

**Rapporteurs : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire,
Monsieur Iman MANZARI, adjoint au maire, Madame Alice WANNERROY, adjointe au maire,
Madame Marie QUINTON, Adjointe au Maire,
Monsieur Florian HEMME, conseiller municipal délégué,
Monsieur Philippe GEIGER, adjoint au maire**

Le Conseil

- PREND ACTE des rapports 2019 des sociétés : Tours Evènements, S.G.M.G (gestion du Marché de Gros), LIGERIS, S.E.T (Société d'Equipement de la Touraine), P.F.I (Pompes Funèbres Intercommunales), Tours Val de Loire Tourisme.

- 20_11_09_016 -

RAPPORTS D'ACTIVITE DES DELEGATAIRES DE SERVICE PUBLIC - CENTRE DES CONGRES - PARC DES EXPOSITIONS - MARCHÉ DE GROS ET DES TITULAIRES DES CONTRATS DE PARTENARIATS PUBLIC PRIVE - 2019

**Rapporteurs : Madame Alice WANNERROY, adjointe au maire,
Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire, Monsieur Iman MANZARI, adjoint au maire,
Monsieur Martin COHEN, conseiller municipal**

Le Conseil

- PREND ACTE des rapports des délégataires de service public pour l'année 2019 ainsi que des rapports de la saison de chauffe 2018-2019 des sociétés Dalkia France, Idex Energies et GDF Suez Energie Services.

- 20_11_09_017 -

ACTUALISATION DES PROJETS FAISANT L'OBJET D'UNE RECHERCHE DE MECENAT ET DE PARTENARIATS

**Rapporteurs : Madame Annaelle SCHALLER, adjointe au maire,
Madame Betsabée HAAS, adjointe au maire,
Madame Cathy MUNSCH-MASSET, adjointe au maire,
Monsieur Christophe DUPIN, adjoint au maire,
Monsieur Eric THOMAS, conseiller municipal, Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire,
Monsieur Iman MANZARI, adjoint au maire**

Le Conseil

- APPROUVE les thématiques et projets proposés pour la recherche de mécénat et de partenariats de la collectivité,

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de Tours à l'Association Française des Fundraisers.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_018 -

ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS A TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- DECIDE d'accorder à Tours Métropole Val de Loire un fonds de concours de 1 600 000 € au titre du fonds d'investissement 2020 dans le cadre de la réalisation des travaux de voirie.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_019 -

ADHESION A L'ASSOCIATION RESECO - DESIGNATIONS DES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Christophe BOULANGER, conseiller municipal

Le Conseil

- APPROUVE l'adhésion de la Ville de TOURS à l'association RESECO,

- DESIGNER Christophe BOULANGER en tant que référent principal, et Martin COHEN en tant que référent suppléant.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 7 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard)

- 20_11_09_020 -

RUE VICTOR LALOUX - ACQUISITION D'UN LOT VOLUME EN COMPLEMENT DE L'ACQUISITION DU 8 BOULEVARD HEURTELOUP

Rapporteur : Madame Cathy SAVOUREY, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'acquisition par la Ville de Tours à LIGERIS du lot volume n°2 de l'immeuble situé 5 rue Victor Laloux à TOURS,

- PRECISE que le prix de 1 658 265 € porte sur l'acquisition de l'immeuble sis 8 boulevard Heurteloup mais également sur le lot-volume n°2 du 5 rue Victor Laloux.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_021 -

RÉSIDENCE FRONT DE CHER - CESSION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Rapporteur : Madame Cathy SAVOUREY, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la cession à Monsieur Olivier VANHOUCHE de la place de stationnement n°228 au prix de QUATRE MILLE EUROS (4 000 €) d'une superficie de 12 m².

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_022 -

LOGEMENT- TOURS HABITAT - EMPRUNT DE 3 800 000 EUROS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS AFIN DE FINANCER LA REHABILITATION DE LA RESIDENCE CLOS MOREAU - GARANTIE DE LA VILLE DE TOURS A HAUTEUR DE 50%.

Rapporteur : Madame Marie QUINTON, adjointe au maire

Le Conseil

- ACCORDE la garantie de la Ville de Tours, à hauteur de 50% soit 1 900 00,00 euros, à TOURS HABITAT pour le remboursement d'un éco-prêt d'un montant de 3 800 000,00 euros souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_023 -

MESURES RELATIVES A LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Rapporteur : Madame Catherine REYNAUD, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE diverses créations, transformations de postes et mesures relatives à la gestion administrative du personnel.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur ne prennent pas part au vote)

- 20_11_09_024 -

AVENANT AU PROJET EUROPEEN PART-HER

Rapporteur : Madame Elise PEREIRA-NUNES, adjointe au maire

Le Conseil

- AUTORISE la signature de l'avenant à l'accord de partenariat sur le projet européen Part-her.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_025 -

ACCUEIL D'UNE ETAPE DU TOUR DE FRANCE 2021

Rapporteur : Monsieur Eric THOMAS, conseiller municipal

Le Conseil

- PREND ACTE de la candidature de la Ville de Tours à l'accueil d'une étape du Tour de France 2021.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_026 -

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTEE PAR LA SOCIETE TOURS METROPOLE ENERGIES DURABLES POUR L'EXTENSION DE LA CHAUFFERIE URBAINE DE TOURS, SISE 2 RUE DU CHAMP DE TIR - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Madame Betsabée HAAS, adjointe au maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Tours Métropole Energies Durables pour l'extension de la chaufferie urbaine de Tours, sise 2 rue du Champ de Tir.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_027 -

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS 2020

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- DECIDE l'attribution de subventions 2020 aux organismes au titre des secteurs Culture, communication, éducation populaire, pour un montant total de **5 600,00 €**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- DECIDE l'attribution de subventions 2020 aux organismes au titre des secteurs Environnement, développement durable, mobilités, circulation, stationnement, sécurité routière, pour un montant total de **3 200,00 €**.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- DECIDE l'attribution de subvention 2020 aux organismes au titre des secteurs Tourisme, grands événements, congrès, francophonie, relations internationales, commerce, artisanat, foires et marchés, salons, forums, fêtes foraines, pour un montant total de **5 100,00 €**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- DECIDE l'attribution de subventions 2020 aux organismes au titre du secteur Sports pour un montant total de **49 700,00 €**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- DECIDE l'attribution de subventions 2020 aux organismes au titre des secteurs Urbanisme, projets urbains, affaires domaniales, patrimoine, démocratie budget participatif, pour un montant total de **14 017,00 €**

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_028 -

TARIFS MUNICIPAUX 2020 - CREATIONS ET MODIFICATIONS

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE en complément des délibérations du 4 décembre 2019 et du 24 juillet 2020, les actualisations 2020 des tarifs des conventions de mise à disposition de divers équipements sportifs et locaux annexes.

- APPROUVE la validité des tarifs pour le Grand Théâtre et les concerts de l'orchestre symphonique.

Le groupe Les Progressistes a déposé deux amendements :

Amendement 1 : gratuité du stationnement pendant la période de confinement, voté comme suit :

Avis favorables : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

Avis contraires : 43 (Rassemblement citoyen des écologistes et de la gauche)

Rejeté

Amendement 2 : gratuité des droits de terrasse et de publicité

Retiré

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 50

Abstentions : 4 (B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

- 20_11_09_029 -

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURS - EXERCICE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N°4.

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la décision modificative n°4 de l'exercice 2020 du Budget Principal de la Ville de Tours.

Le groupe Les Progressistes a déposé un amendement :

Adaptation des droits d'enseigne et de stationnement liée à la seconde période de confinement

Retiré

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

- 20_11_09_030 -

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURS - EXERCICE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N°4 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - VOTE ET AFFECTATION - REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT.

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la modification des autorisations de programme et d'engagement, ainsi que la répartition de leurs crédits de paiement.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 11 (C. Bouchet, M. Cabanne, T. Coulon, O. Lebreton, A. Schalk-Petitot, R. Brutinaud, C. Chevillard, (B. Pierre, B. Darnet-Malaquin, C. Delagarde, P. Commandeur)

- 20_11_09_031 -

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE AUTONOME DU GRAND THEATRE DE TOURS - EXERCICE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N°3.

Rapporteur : Monsieur Frédéric MINIOU, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2020 du Budget annexe de la Régie autonome du Grand Théâtre de Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 20_11_09_032 -

**COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION
DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- PREND ACTE de la communication des actes pris en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

* * * * *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 1 H 40

* * * * *

***Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil
Municipal, 1^{er} étage bureau 115***

* * * * *